

Corbeilles, le 16 avril 2024

Madame, Monsieur,

Comme tous les étés, l'Oeuvre Universitaire du Loiret (OUL) vous propose des séjours de six à douze jours pour **les enfants de 7 ans à 15 ans**. Ces séjours sont réservés **aux familles bénéficiaires de l'aide aux vacances de la CAF**.

Sachant que l'OUL contribue aux frais de séjour et que la valeur des bons vacances CAF est déduite, le coût restant à la charge de la Commune et de la famille s'élève par enfant à :

- 150 € pour les séjours à l'étang du Puits (6 jours)
- 190 € pour les séjours de 7 et 9 jours
- 260 € pour les séjours de 10 - 11 - 12 jours.

Avec la participation financière du Centre Communal d'Action Sociale de la commune qui souhaite renouveler cette action, **le reste à charge de la famille s'élève donc par enfant à :**

- 26 € pour les séjours de 6 jours - participation du CCAS de 124 €
- 31 € pour les séjours de 7 et 9 jours - participation du CCAS 159 €
- 43 € pour les séjours de 10-11-12 jours - participation du CCAS de 217 €

Faites le choix d'un séjour.

Puis venez inscrire votre ou vos enfants à la mairie de Corbeilles pendant la permanence du CCAS : le lundi après-midi de 14 h à 17 h ou prenez rendez-vous au 02 38 92 16 78.

Le catalogue est à votre disposition en mairie, ou consultable sur le site www.corbeillesengatinais.fr et via l'application panneau pocket.

Vous munir :

➤ d'un moyen de paiement : soit par chèque avec possibilité d'encaissement différé ou soit par CB paiement par téléphone.

Les places en séjour étant limitées, nous vous conseillons d'inscrire vos enfants le plus rapidement possible. Le pass-nautique, le certificat médical, l'autorisation parentale peuvent être fournis plus tard.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L'adjointe déléguée aux Affaires sociales,
Vice-Présidente du CCAS
Isabelle MARTIN



VACANCES

▶ DECADE
Été 2024 | 7 à 15 ans



www.ouloiret.fr

